

IBM Globalization Pipeline for Bluemix

Sauf indication contraire ci-dessous, les dispositions du Descriptif de Service IBM Bluemix sont applicables.

1. Description du Service Cloud

Le service IBM Globalization Pipeline for Bluemix est une plateforme de gestion de traduction intégrée DevOps qui permet aux développeurs de traduire, stocker et gérer le contenu de leur application dans différentes langues écrites. A l'aide des fonctionnalités de tableau de bord, de l'API REST et des SDK du service, les utilisateurs peuvent traduire le contenu de leur application et le déployer automatiquement. IBM Globalization Pipeline for Bluemix utilise un moteur de traduction automatique générique qui fournit une traduction dans un large choix de langues principales du marché. Les utilisateurs peuvent également choisir l'intégration avec des services de traduction automatique facturables (IBM Watson Language Translator, par exemple) pour des langues additionnelles moyennant un supplément géré par le biais de ces services.

Globalization Pipeline offre également une fonctionnalité qui permet au Client de soumettre le contenu d'une application aux fins de vérification, d'édition et de traduction manuelles par des traducteurs professionnels. Cette fonctionnalité est facturée par Mot, comme décrit dans l'unité de mesure de service ci-dessous, où le nombre de mots est fondé sur le texte source de traduction et le nombre de mots minimum d'une clé de ressource est égal à 1 si aucune lettre Unicode n'est incluse dans la valeur. Les langues source et cible prises en charge sont décrites dans la documentation du service.

Si le Client choisit d'utiliser cette fonctionnalité :

- le Client accepte qu'IBM utilise des sous-traitants tiers (« Sous-traitants ») pour réaliser le service de traduction et autorise IBM à partager les éléments du Client avec les Sous-traitants. Si le Client ne souhaite pas partager les informations confidentielles ou les informations identifiant une personne avec les Sous-traitants, le Client est tenu de supprimer lesdites informations avant d'utiliser le service.
- Les œuvres traduites sont des œuvres réalisées sur commande. Si une œuvre traduite n'est pas reconnue comme « œuvre réalisée sur commande » du point de vue juridique, IBM cède au Client par les présentes tous les droits d'auteur relatifs à l'œuvre traduite.
- Le service de traduction humaine est réalisé conformément aux procédures recommandées dans le secteur d'activité. Il est fourni « en l'état ». IBM ne prend aucun engagement et n'accorde aucune garantie en ce qui concerne l'exactitude ou l'exhaustivité du texte traduit faisant l'objet d'une post-édition manuelle.
- Les temps de traitement de la vérification et de l'édition manuelles affichés sur le tableau de bord du service ne sont que des estimations. IBM ne prend aucun engagement et n'accorde aucune garantie en ce qui concerne les temps de traitement estimatifs.

2. Description de la Sécurité

Le Client reconnaît que ce Service Cloud ne propose pas de fonctions permettant la protection de contenu comportant des Données à caractère personnel, des Données à caractère personnel sensibles ou des données soumises à des obligations réglementaires supplémentaires. Si le Client inclut ces données dans son contenu, il demandera à IBM de les traiter conformément au présent Contrat après avoir déterminé que les mesures de sécurité techniques ou organisationnelles sont appropriées pour les risques présentés par le traitement et la nature des données à protéger. Le Client reconnaît qu'IBM n'a pas connaissance des types de données inclus dans le contenu et ne peut pas évaluer la conformité des Services Cloud ou des mesures de sécurité en place.

3. Droit d'Utilisation et Informations de Facturation

3.1 Unités de mesure des redevances

Le Service Cloud est proposé conformément aux unités de mesure de redevance suivantes :

Instance : Une Instance est l'accès à une configuration spécifique du Service Cloud. Le Client sera facturé pour chaque Instance du Service Cloud existant pendant chacun des mois de la période de facturation.

Mégaoctet : un Mégaoctet est 2 puissance 20 d'octets. Le Client sera facturé pour le nombre maximum de Mégaoctets complets ou partiels analysés, utilisés ou configurés dans le Service Cloud pendant chacun des mois de la période de facturation.

Mot : un mot est une unité de langue dont les limites sont définies par l'Annexe 29 de la norme Unicode relative à la segmentation de texte Unicode et qui contient au moins une lettre. Le Client sera facturé pour le nombre de Mots soumis au Service Cloud pendant la période de facturation.